

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 20 avril 2005
« Projections financières »

Document N° 14
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

S N C F

S N C F

Entre les exercices 2001 et 2005, un nouvel outil de projection a été mis en place, ce qui peut induire des écarts techniques entre les projections.

Les effectifs

Les effectifs de cotisants diminuent de 2,2% environ en 2004 et 2005 en moyenne annuelle au 30 juin, puis de 1,1% en 2006¹. Ils sont ensuite supposés rester au niveau de 2006 sur le reste de la période. Lors de l'exercice 2001, les effectifs étaient également supposés stables mais à un niveau plus élevé, qui était celui prévu pour 2001. A partir de 2006, l'écart est de 12 900 personnes environ, soit 7% de l'effectif projeté dans l'exercice 2001.

Les effectifs de retraités de droit direct diminuent de 0,4% en moyenne par an de 2003 à 2010. Ils augmentent ensuite de 0,3% par an jusqu'en 2015 et retrouvent un niveau proche de celui du début de la projection avant de connaître une longue période de baisse jusqu'en 2030, d'un peu moins de 1% par an en moyenne. Après une période de stabilisation, les effectifs se remettent à croître jusqu'à la fin de la période de projection au rythme de 0,4% par an.

Ces évolutions proviennent des différentes vagues d'embauche à la SNCF au cours du temps. Elles étaient déjà observables dans les projections de l'exercice 2001, pour la période allant jusqu'en 2030. La remontée des effectifs de retraités est plus tardive dans l'exercice 2005, du fait de la diminution en début de période de projection des effectifs de cotisants, qui se répercute sur les effectifs de retraités en 2030-2036.

Les masses financières

La cotisation moyenne suit l'évolution du salaire moyen par tête qui est plus dynamique que dans l'exercice 2001 (1,8% contre 1,6%)².

La masse des cotisations progresserait de 0,9% par an jusqu'en 2010, compte tenu de la diminution des effectifs cotisants en tout début de période. Au-delà, elle évoluerait comme la cotisation moyenne en raison de la stabilité des effectifs. Sur l'ensemble de la période, la masse des cotisations doublerait.

Les pensions liquidées sont indexées sur l'évolution des prix + 0,5 point par an, comme lors de l'exercice 2001. Les majorations au-delà de l'inflation représentent les mesures générales ou catégorielles d'augmentation des salaires, qui, selon la réglementation en vigueur, sont applicables aux pensions. La pension moyenne de droit direct augmenterait régulièrement tout au long de la période à un rythme voisin de 1,5% par an.

Les fluctuations des effectifs de retraités se répercutent sur l'évolution de la masse des pensions. De 2003 à 2050, celle-ci augmenterait de plus de 50%. Cette croissance est proche de celle projetée en 2001. En 2040, la masse des pensions est presque identique dans les deux exercices (6 milliards d'euros environ).

Le solde technique resterait proche de son niveau actuel, soit environ -3 milliards d'euros. A l'horizon 2050, il serait un peu plus dégradé (-3,5 milliards d'euros). Ces estimations sont peu différentes de celles qui avaient été établies lors de l'exercice 2001.

¹ La diminution de 1,1% affichée en 2006 n'est qu'un effet report au 30 juin de l'hypothèse de baisse des effectifs entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005 présente dans les hypothèses budgétaires de la SNCF.

² Ces évolutions intègrent la cotisation supplémentaire, payée par la SNCF, qui couvre le coût des nouveaux avantages spécifiques accordés aux retraités depuis 1990.

Projections par régime (hypothèse H0)

SNCF

Législation constante

Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés droits directs	200 300	193 937	190 521	188 022	190 776	182 776	168 332	170 397	177 536
Nombre de pensionnés droits dérivés	126 433	120 434	118 527	111 305	100 096	87 787	72 419	66 995	60 237
Pension moyenne droits directs (euros)	17 865	18 353	18 802	20 168	22 029	23 545	27 011	30 539	35 311
Pension moyenne droits dérivés (euros)	7 542	7 676	7 853	8 204	8 591	9 055	10 320	11 761	13 230
Total des pensions (Meuros)	4 532	4 484	4 513	4 705	5 062	5 098	5 294	5 992	7 066
Nombre de cotisants	177 408	176 525	168 788	166 997	166 997	166 997	166 997	166 997	166 997
Total des cotisations (Meuros)	1 648	1 711	1 671	1 825	1 985	2 147	2 536	2 999	3 546
Total cotisations et FSV * (Meuros)	1 648	1 711	1 671	1 825	1 985	2 147	2 536	2 999	3 546
Solde technique** (Meuros)	-2 884	-2 773	-2 842	-2 880	-3 078	-2 951	-2 758	-2 992	-3 520
en % des dépenses	-63,6%	-61,8%	-63,0%	-61,2%	-60,8%	-57,9%	-52,1%	-49,9%	-49,8%
en % des cotisations	-175,0%	-162,0%	-170,0%	-157,8%	-155,1%	-137,5%	-108,7%	-99,8%	-99,3%
en % du PIB	-0,18%	-0,18%	-0,18%	-0,18%	-0,17%	-0,14%	-0,12%	-0,11%	-0,13%

*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants et le chômage

**) Solde technique = Total Cotisations et FSV - Total des pensions

Variation en % cumulé depuis 2003

	de 2 003 à 2 010	de 2 003 à 2 015	de 2 003 à 2 020	de 2 003 à 2 030	de 2 003 à 2 040	de 2 003 à 2 050
Nombre de pensionnés droits directs	-3,0%	-1,6%	-5,8%	-13,2%	-12,1%	-8,5%
Nombre de pensionnés droits dérivés	-7,6%	-16,9%	-27,1%	-39,9%	-44,4%	-50,0%
Pension moyenne droits directs	9,9%	20,0%	28,3%	47,2%	66,4%	92,4%
Pension moyenne droits dérivés	6,9%	11,9%	18,0%	34,5%	53,2%	72,4%
Total des pensions	4,9%	12,9%	13,7%	18,1%	33,6%	57,6%
Nombre de cotisants	-5,4%	-5,4%	-5,4%	-5,4%	-5,4%	-5,4%
Total des cotisations	6,7%	16,0%	25,5%	48,2%	75,3%	107,2%
Total cotisations et FSV	6,7%	16,0%	25,5%	48,2%	75,3%	107,2%

Variation moyenne annuelle en %

	de 2 003 à 2 010	de 2 010 à 2 015	de 2 015 à 2 020	de 2 020 à 2 030	de 2 030 à 2 040	de 2 040 à 2 050
Nombre de pensionnés droits directs	-0,4%	0,3%	-0,9%	-0,8%	0,1%	0,4%
Nombre de pensionnés droits dérivés	-1,1%	-2,1%	-2,6%	-1,9%	-0,8%	-1,1%
Pension moyenne droits directs	1,4%	1,8%	1,3%	1,4%	1,2%	1,5%
Pension moyenne droits dérivés	1,0%	0,9%	1,1%	1,3%	1,3%	1,2%
Total des pensions	0,7%	1,5%	0,1%	0,4%	1,2%	1,7%
Nombre de cotisants	-0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total des cotisations	0,9%	1,7%	1,6%	1,7%	1,7%	1,7%
Total cotisations et FSV	0,9%	1,7%	1,6%	1,7%	1,7%	1,7%

Variation moyenne annuelle en Millions d'euros

	de 2 003 à 2 010	de 2 010 à 2 015	de 2 015 à 2 020	de 2 020 à 2 030	de 2 030 à 2 040	de 2 040 à 2 050
Total des pensions	32	71	7	20	70	107
Total cotisations et FSV	16	32	33	39	46	55
Solde technique	-15	-40	25	19	-23	-53